

CONDITIONS GENERALES DE CESSION DES DROITS DES PHOTOGRAPHIES ET/OU IMAGES NUMERIQUES PIXLAND

PIXLAND est une banque d'images, propriété de la société de droit français STOCK IMAGE, SA au capital de 388 000 €, dont le siège social est 7 rue du Pasteur Wagner 75011 PARIS. www.pixland.com

ARTICLE 1 : CONCLUSION D'UN CONTRAT DE CESSION DE DROIT

La rupture du sceau d'un CDRom "PIXLAND" ou le téléchargement d'une photographie et/ou image numérique (ci-après appelé "photographie") à partir du site web "PIXLAND" se doivent d'être précédés d'une lecture attentive des conditions ci-après.

Par ces opérations, vous reconnaissez en effet avoir pris connaissance de celles-ci, les avoir acceptées, et avoir souscrit au contrat de cession de droit qu'elles contiennent.

En cas de désaccord, vous devez vous abstenir de toute utilisation, et êtes invités à nous retourner le CDRom et le matériel l'accompagnant dans l'emballage d'origine, afin qu'il vous soit remboursé, ou à cliquer sur l'icône "retrait de la commande" se trouvant sur notre site.

Si vous agissez pour le compte de votre employeur, le contrat ci-après sera conclu avec celui-ci et vous-même en tant que mandataire.

Si vous cessez de travailler pour votre employeur, le présent contrat se poursuivra uniquement avec ce dernier.

ARTICLE 2 : CESSION DE DROIT

PIXLAND cède à vous-même ou à votre employeur (si la cession est conclue pour le compte de votre employeur) le droit d'utilisation de toute photographie du site ou CDRom PIXLAND "objet du contrat à partir de votre ordinateur personnel dans les conditions ci-après.

ARTICLE 3 : PORTEE DE LA CESSION

3.1 La photographie, le logiciel ou le CDRom PIXLAND se doivent d'être utilisés pour un usage déterminé, à savoir une réalisation personnelle ou non, commerciale ou non, pour tout produit.

Ils ne sauraient en aucun cas faire l'objet en tant que tel, d'une rétrocession, d'une licence, d'un négoce, d'une distribution, séparément de cette réalisation.

3.2 Il vous est loisible de reproduire et de diffuser les photographies et/ou images numériques, objet du présent contrat, sur tout support de votre choix à des fins d'information, d'illustration, ou de promotion.

3.3 Il vous est, en revanche, interdit de décompiler ou reproduire le logiciel ou CDRom objet du contrat.

3.4 PIXLAND attire tout particulièrement votre attention sur le caractère d'ordre public des dispositions du droit français concernant la protection des droits d'auteur.

En conséquence, il vous est interdit de faire des photographies et/ou images numériques une utilisation susceptible de porter atteinte au droit moral de leur auteur.

A cet égard, vous vous engagez, le cas échéant, à mentionner par tout moyen approprié le nom de l'auteur de la photographie dont vous envisagez l'utilisation.*

3.5 Toute utilisation des photographies objet du contrat à des fins pornographiques ou susceptibles de porter atteinte à l'honneur, ou à la réputation d'autrui ou contraire à des dispositions légales ou réglementaires est interdite.

3.6 Les droits ci-dessus vous sont cédés à titre non exclusif, pour une durée indéterminée, et pour le monde entier, sous la réserve d'une utilisation conforme aux dispositions du présent contrat.

3.7 Les droits que vous tenez au présent contrat vous sont personnels et ne sont pas susceptibles d'être rétrocédés.

3.8 PIXLAND et ses mandants conservent sur les photographies, logiciels et CDRom tous les droits non expressément cédés dans le cadre du présent contrat.

ARTICLE 4 : GARANTIE

PIXLAND garantit ses supports (logiciels ou CDRom) contre tout défaut de fabrication, pendant une durée de trois mois à compter de la livraison.

Cette garantie est expressément limitée au remboursement du prix d'achat du support défectueux ou à son remplacement, à l'exclusion de toute autre garantie, telle que l'adéquation entre les photographies et l'usage ou la réalisation envisagée, sans que cet exemple soit limitatif.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITE

Vous êtes seul responsable envers vous-même ou à l'égard des tiers, de tout dommage, général ou spécial, direct ou indirect, né du contrat ou de son exécution, et notamment de l'usage des photographies.

Vous êtes également seul responsable du respect des droits de la personnalité ou droit de propriété des personnes et des biens figurant sur lesdites photographies, et partant de l'obtention des autorisations requises au titre du droit à l'image des personnes concernées.

ARTICLE 6 : RESILIATION

6.1 PIXLAND se réserve le droit de suspendre la commercialisation des droits de toutes photographies PIXLAND pour quelques raisons que ce soit et/ou de remplacer toute photographie par une autre. Vous acceptez en pareille hypothèse de cesser toute utilisation de la photographie concernée sans compensation ni recours.

6.2 PIXLAND se réserve le droit d'engager toute poursuite judiciaire appropriée en cas de violation des dispositions du contrat.

ARTICLE 7 : LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION

Le contrat est soumis aux dispositions du droit français.

Pour l'exécution des présentes, il est fait attribution de compétence au Tribunal de Grande Instance de PARIS.